



AQUA-PARENTS

Spécial Rentrée

2026-2027

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le 27 août prochain aura lieu la rentrée scolaire 2026-2027 et c'est sous le thème « Pas d'excuses, pas de limites » que nous accueillerons vos enfants.

À l'école de l'Aquarelle, nous croyons fermement au potentiel exceptionnel de chaque élève. Face aux défis qui se présenteront cette année, notre communauté fera preuve de détermination : nous apprendrons à aller au bout de nos efforts et à repousser nos limites, un pas à la fois.

En 2026-2027, nous continuerons d'utiliser la matrice comportementale qui accompagne nos trois valeurs de référence, soit la persévérance, la bienveillance et le respect. Toute l'équipe-école s'assurera quotidiennement de maintenir un milieu riche, stimulant et motivant pour permettre à tous nos élèves de se dépasser.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée scolaire !

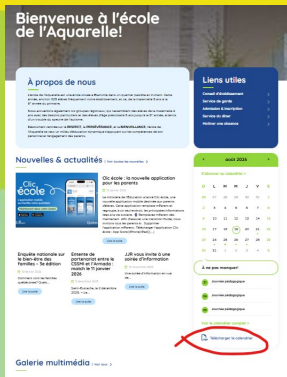
*Marie-Eve Larose
Directrice*



INFORMATIONS ET DATES IMPORTANTES

Vous pouvez
télécharger notre
calendrier scolaire
2026-2027 directement
de **notre site-école** ou
en cliquant sur le lien
suivant :

[Calendrier 2026-2027](#)



Mardi 25 août	Assemblée générale (élection du conseil d'établissement) pour tous les parents à 18 h (<u>parents seulement - sans enfants</u>)
	Rencontre de parents pour les élèves du préscolaire et de la 1re, 2e et 3e année à 19 h (<u>parents seulement - sans enfants</u>)
Jeudi 27 août	Rentrée scolaire 2026 Entrée progressive du préscolaire jusqu'au 1er septembre inclusivement .
	Journée complète pour le primaire et l' adaptation scolaire .
Lundi 7 sept.	Congé pour tous (Fête du travail)
Vendredi 11 sept.	Journée comme un lundi
Jeudi 17 sept.	Rencontre de parents pour les élèves de 4e, 5e et 6e année (<u>parents seulement - sans enfants</u>)
Vendredi 18 sept.	Journée pédagogique
Vendredi 9 octobre	Photos scolaires (horaire à venir)

PRÉSCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI				MERCREDI ET VENDREDI			
🕒	7h30	Arrivée de l'autobus		🕒	7h30	Arrivée de l'autobus	
	7h30	Entrée progressive et accueil	10 min		7h30	Entrée progressive et accueil	10 min
🕒	7h40	1 ^{re} période	60 min	🕒	7h40	Harmonisation	45 min
	8h40	2 ^{re} période	60 min		8h25	1 ^{re} période	75 min
🕒	9h40	Déplacement	3 min.	🕒	9h40	Déplacement	3 min.
	9h43	Récréation	15 min		9h43	Récréation	15 min
🕒	9h58	Accueil	2 min	🕒	9h58	Accueil	2 min
	10h	3 ^e période	60 min		10h	2 ^e période	60 min
🕒	11h	Déplacement	5 min	🕒	11h	Déplacement	5 min
	11h05	Dîner	75 min		11h05	Dîner	75 min
🕒	12h20	Récréation prolongée	20 min	🕒	12h20	Récréation prolongée	20 min
	12h40	Accueil	5 min		12h40	Accueil	5 min
	12h45	4 ^e période	60 min		12h45	3 ^e période	60 min
	13h45	5 ^e période	60 min		13h45	4 ^e période	60 min
🕒	14h45	Départ / Déplacement	5 min	🕒	14h45	Départ / Déplacement	5 min
	14h50	Surveillance	5 min		14h50	Surveillance	5 min
🕒	14h55	Départ de l'autobus		🕒	14h55	Départ des autobus	

Cliquez ici

[Horaire de l'école](#)

*Temps d'harmonisation:

Les élèves du préscolaire sont pris en charge gratuitement par les éducatrices du service de garde pour réaliser des activités de motricité globale.



Horaire de l'administration

de 7 h 15 à 11 h 00

➡ **FERMÉ** de 11 h 00 à 12 h 20

de 12 h 00 à 15 h 00

Vous devrez passer par le service de garde si vous venez chercher votre enfant sur l'heure du dîner et en fin d'après-midi.

LUNDI AU VENDREDI			
🕒	7h30	Arrivée de l'autobus et des marcheurs	
	7h30	Entrée progressive et surveillance	10 min
🕒	7h40	1 ^{re} période	60 min
	8h40	2 ^e période	60 min
🕒	9h40	Déplacement	3 min.
	9h43	Récréation	15 min
🕒	9h58	Accueil	2 min
	10h	3 ^e période	60 min
🕒	11h	Déplacement	5 min
	11h05	Dîner	75 min
🕒	12h20	Accueil	5 min
	12h25	4 ^e période	60 min
🕒	13h25	Déplacement	3 min.
	13h28	Récréation	15 min
🕒	13h43	Accueil	2 min
	13h45	5 ^e période	60 min
🕒	14h45	Départ / Déplacement	5 min
	14h50	Surveillance	5 min
🕒	14h55	Départ des autobus	

Pour des raisons de sécurité et de ratio, les élèves ne peuvent entrer dans la cour avant la cloche de 7 h 30.

1^{re} journée au préscolaire

Accueil du jeudi 27 août 2026



Toutes ces informations vous seront transmises lors de la rencontre de parents le soir du **25 août**.



- Le **jeudi 27 août**, lors de la première journée, **chaque enfant devra être accompagné d'un parent**. Les enseignantes vous accueilleront à l'extérieur, près de l'entrée sur la cour (tout près du parc).
- Lors de cette journée d'accueil, tous les enfants seront séparés en deux sous-groupes. **L'heure exacte de la rentrée progressive de votre enfant vous sera confirmée lors de la rencontre du 25 août.**
- C'est lors de cette journée (le jeudi 27 août) que **vous apporterez les effets scolaires** de votre enfant. Ainsi, vous pourrez l'aider à disposer son matériel selon les consignes de l'enseignante.
- Le service de garde sera offert **gratuitement**, entre 7h30 et 14h45, lorsque votre enfant ne sera pas en classe (**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**). Une feuille vous sera remise lors de la rencontre des parents du 25 août (à remplir le soir-même).

EFFETS SCOLAIRES

Les listes d'effets scolaires pour 2026-2027 vous ont été envoyées le 6 juillet dernier et sont également disponibles sur le site Internet de l'école sous le lien suivant :

<https://aquarelle.cssmi.qc.ca/ecole/rentree-scolaire/>

Note : Des copies ont aussi été envoyées à Papeterie et cie, qui vous rappelle que les cahiers commandés et payés sont arrivés!
Si tel est votre cas...

[Papeterie et cie](#)

PAIEMENT DE LA FACTURE SCOLAIRE

Il vous est maintenant demandé d'effectuer le paiement de la facture scolaire directement par Internet.
Pour toutes questions, n'hésitez pas à appeler le secrétariat.

S'il vous est impossible de payer par internet, vous pourrez faire un chèque (au nom de l'école de l'Aquarelle) ou payer par carte de **débit** (aucun crédit accepté) au secrétariat de l'école lors des heures d'ouverture, c'est-à-dire de 7 h 15 à 11 h et de 12 h 20 à 15 h.

Merci de votre collaboration.

Païement par internet maintenant disponible !

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

1. Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client
2. Ajouter le fournisseur : CSS Mille-Iles Effet scolaire
3. Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet » :

PAIEMENT PAR INTERNET

Nom du parent : Numéro de référence: ES

Nom du parent : Numéro de référence: ES

Institutions qui acceptent les paiements en ligne :

Desjardins Caisse populaire, BANQUE LAURENTIENNE, BMO, Tangerine, TD, Banque Scotia, BANQUE NATIONALE, Banque Royale, CIBC

*****Attention*****
Chaque parent a son propre # de référence

Service de traiteur à l'école de l'Aquarelle

N'oubliez pas : Il n'y a pas de cantine!

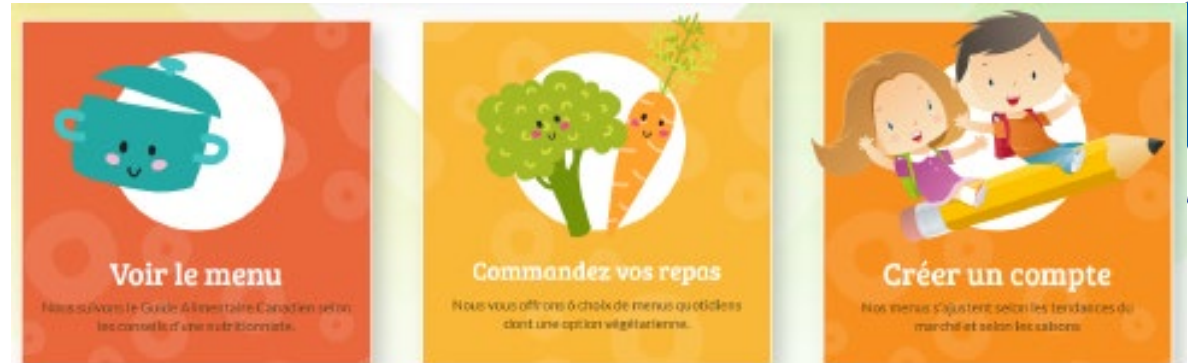
Prenez note que nous bénéficions des services du traiteur scolaire Merenda encore cette année. Il n'y a donc pas de cantine à l'école. Le début du service est prévu **dès le mardi 8 septembre**.

*** Notez que l'entreprise est fermée pour l'été. Elle rouvrira ses portes et mettra les informations de l'école à jour à la fin août / début septembre. Vous pourrez ainsi créer votre compte et commander les repas souhaités.*

Dès que vous aurez créé votre compte-parent**, vous pourrez commander les repas directement en ligne, et ce, jusqu'à 7 h 00 le matin-même du service. Imaginez! Plus d'obligation à courir à l'épicerie acheter le jambon pour le sandwich de la grande et la compote de fruits du petit dernier! Des repas de qualité, cuisinés avec des produits de qualité! ... simplement en effectuant quelques clics!

D'ici là, nous vous invitons à consulter le site internet du traiteur :

www.traiteurmerenda.com





Fréquentation scolaire et transport

La Direction du service de l'organisation scolaire du Centre de services scolaire des Mille-îles (CSSMI) vous informe que la confirmation de l'école de fréquentation de votre enfant et l'information concernant le transport scolaire sont accessibles via les liens suivants :

- ☐ École de fréquentation (disponible maintenant) : [Cliquez ici](#)
- ☐ Transport scolaire (disponible à partir du 18 août) : [Cliquez ici](#)

Afin d'accéder à ces informations, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant (qui se retrouve sur la lettre que vous avez reçue par courrier électronique) ainsi que sa date de naissance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du CSSMI au www.cssmi.qc.ca

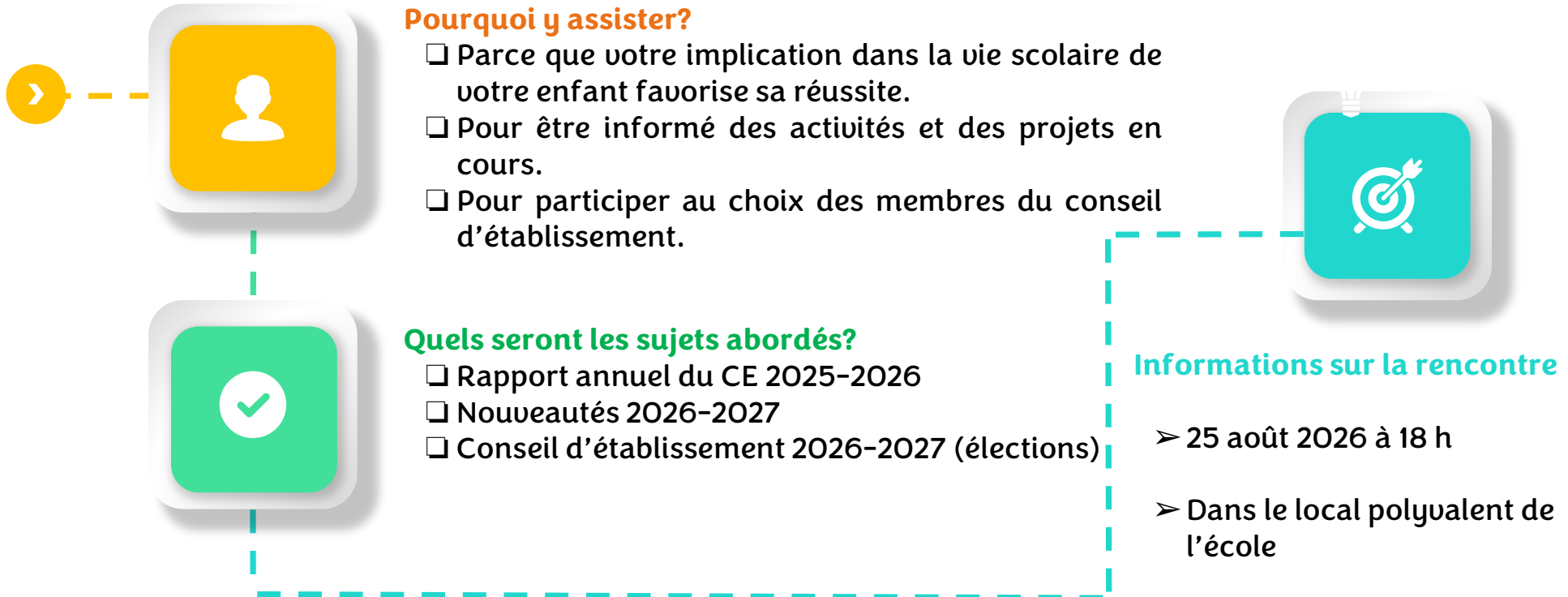


SERVICE DE GARDE

Le SDG sera ouvert dès le jeudi 27 août, de 6 h 45 à 17 h 45.
Si ce service vous intéresse et que votre enfant n'est pas déjà inscrit, vous devez communiquer avec Mme Nathalie Lydon, technicienne en service de garde, au (450) 433-5470, poste 1.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 25 août 2026 à 18 h



Le conseil d'établissement... c'est quoi?

Définition

Le conseil d'établissement est une instance créée par la Loi sur l'instruction publique et qui vise à permettre l'exercice d'un pouvoir décisionnel mettant en commun les expertises des différents intervenants prenant part à la vie de l'école. Ainsi, sont invités à chaque début d'année scolaire à devenir membres de ce conseil : parents, personnel enseignant, personnel professionnel, de soutien et de service de garde, membres de la communauté.

Être membre du conseil d'établissement, c'est...

Représenter tous les parents de l'école et prendre des décisions importantes en leurs noms. Le conseil d'établissement a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'il dessert. Sur la base de cette analyse et du plan stratégique du Centre de services scolaire, il adopte notamment le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Les décisions d'un conseil d'établissement doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves.

Lors de cette soirée, quatre postes de représentant des parents d'une durée de 2 ans sera en élection, en plus du poste de l'OPP (organisme de participation des parents) pour un an.

Cette année,
Pas d'excuses,
pas de limites
pour nos élèves !

Marie-Eve Larose

Directrice de l'école de l'Aquarelle



 Lazylegs